



Association
des Bibliothécaires
de France

Région Bretagne

Le 65ème congrès ABF « Au-delà des frontières »

Vous tenez entre vos mains le programme du 65ème congrès 2019 qui aura lieu du 6 au 8 juin, Porte de Versailles à Paris.

Vous souhaitez vous y rendre, nous pouvons vous aider grâce à deux bourses offertes par l'ABF.

Conditions :

- Être à jour de sa cotisation ABF ;
- Ne jamais avoir été au congrès ;
- Être agent de catégorie C ou B, ou salarié e du privé de rémunération équivalente, ou bénévole ne percevant pas de rémunération ;
- Avoir fait une demande de prise en charge financière pour votre participation au congrès à votre employeur, et pouvoir attester du refus de celui-ci, sans considération de motif.

Prise en charge :

- L'ABF national prend en charge votre inscription (1, 2, 3 jours) hors frais de repas du midi et du soir ;
- Votre groupe régional prend en charge vos frais de transport (base SNCF A/R en 2de classe), de repas et d'hébergement, le tout plafonné à 300€ et remboursés sur justificatifs.

Procédure :

- Demande motivée à envoyer par mail : abfgroupebretagne@gmail.com ;
- Joindre la lettre de refus de votre employeur (sauf si vous êtes bénévole ou étudiant) ;
- Date limite : 25 avril